



Dossier de presse

~

30 novembre 2009

**LA VILLE D'ORLÉANS ET L'AGGLO
PROPOSENT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

P+R PARCS RELAIS OUVERTS
dimanches 13 et 20 décembre

**+ DE BUS
+ DE TRAM**
le week-end

P 1H30 DE STATIONNEMENT OFFERTE
dans les parkings du centre-ville*
du 12 au 26 décembre
dimanches compris

**TRAVAUX
TRAM ET VOIRIE
SUSPENDUS**
DU 12 DÉCEMBRE
AU 11 JANVIER

**Accédez
et circulez**
en centre-ville
d'Orléans
en toute sérénité

www.acces-orleans-noel.fr

*uniquement dans les parkings

Contacts presse

Ville d'Orléans
Thomas Galopin
02 38 79 29 98
tgalopin@ville-orleans.fr

Agglo
Cécile Monod
02 38 78 77 28
cmonod@agglo-orleans.fr

Des fêtes de fin d'année et des soldes en toute sérénité : la Ville d'Orléans et l'AggLO s'associent pour faciliter l'accès et la circulation en centre-ville d'Orléans

Pendant les fêtes de fin d'année et les premiers jours des soldes, la Ville d'Orléans et l'AggLO mettent en place plusieurs actions afin d'apporter aux orléanais et aux visiteurs des solutions permettant de faciliter le quotidien.

La suspension des travaux du tram et de voirie, et l'offre de services sont destinées à **simplifier l'accès et le stationnement en centre-ville d'Orléans, pour le confort des habitants et le soutien de l'activité des commerçants** :

- des parcs et relais ouverts les dimanches 13 et 20 décembre
- davantage de tram et de bus le week-end
- 1h30 de stationnement offerte, dans les parkings du centre ville du 12 au 26 décembre (dimanches compris)
- l'interruption des travaux du tram et de voirie du 12 décembre au 11 janvier.

Une grande campagne d'information sur les abris-voyageurs du réseau de l'AggLO, dans les parkings Orléans Gestion et dans les commerces permettra d'informer les habitants des mesures mises en place pour faciliter l'accès au centre-ville d'Orléans.

Après une année chargée en travaux, la Ville d'Orléans et l'AggLO, souhaitent, par ces actions, d'une part, remercier les Orléanais pour leur patience face aux chantiers, et, d'autre part, contribuer à l'esprit de joie et de partage des fêtes de fin d'année. Chacun pourra ainsi se réapproprier le centre ville, flâner à la découverte des illuminations, parcourir le marché de Noël place du Martroi et place de la République, accéder facilement aux commerces de proximité. Nous savons tous combien cette période est également très importante pour les commerçants, où, en quelques semaines, un part importante du chiffre d'affaires est réalisée.



1h30 de stationnement offerte dans les parkings du centre-ville

- Les parkings d'Orléans Gestion du centre-ville d'Orléans (Châtelet, Cathédrale, Chats Ferrés, Hôtel de ville) vous simplifient la ville pour les fêtes de fin d'année ! 1h30 de stationnement offerte ! (du 12 au 26 décembre, parkings ouverts les dimanches 13 et 20 décembre). Plus d'infos : www.orleans-gestion.fr
- Renforcement des fréquences des bus et des trams les week-ends des 12 et 19 décembre
- Ouverture exceptionnelle des parcs relais du tram les dimanches 13 et 20 décembre

Pour les fêtes de fin d'année et les soldes, l'AggLO et la Ville d'Orléans proposent un bouquet de services à disposition des habitants

- **Travaux du tram et de voirie suspendus du 12 décembre au 11 janvier pour circuler en toute liberté !**

Du 12 décembre au 4 janvier, les travaux liés à CLEO seront interrompus dans l'intra-mails d'Orléans (de la rue Porte Madeleine à la place Halmagrand). La circulation automobile sera rétablie comme suit :

- rue des Carmes : sens unique entrant, sens Ouest-Est rétabli et stationnement restitué
- rue Jeanne d'Arc : double sens restitué
- Les emprises chantier dans l'intra-mails seront toutes repliées, les tranchées rebouchées

Pour les premiers jours de soldes, cette trêve des travaux est prolongée jusqu'au 11 janvier 2010 pour les rues des Carmes et Jeanne d'Arc.

La circulation automobile sera modifiée à partir du 4 janvier 2010, en raison du début des fouilles archéologiques sur les places de l'Etape et Sainte-Croix :

- la place de l'Etape sera fermée à la circulation automobile (jusqu'au 2 avril 2010) ; une déviation est mise en place par la rue d'Escures pour rejoindre la rue Jeanne d'Arc
- la circulation automobile sera en double sens dans la rue Paul Belmondo entre les rues Paul Fourché et Dupanloup (le sens est inversé dans la rue Paul Fourché)

Pour tout savoir sur les travaux CLEO : www.cleo.agglo-orleans.fr ou n° Indigo 0 825 015 045



Un bouquet de services à disposition des habitants

▪ Plus de bus et de trams

Pour un service de transports urbains adaptés aux besoins des usagers, l'AggLO renforce les fréquences des bus et des trams pendant les fêtes d'année et notamment pendant les dimanches 13 et 20 décembre à l'occasion de l'ouverture exceptionnelle des commerces en centre-ville d'Orléans. Par ailleurs, l'AggLO prévoit une ouverture exceptionnelle des 4 parcs-relais surveillés de la ligne A dimanches 13 et 20 décembre.

Dimanche 20 décembre

A partir de 13h00, l'AggLO renforce la fréquence des trams à partir du centre-ville : un tram toutes les 10 mn toute l'après midi !

Samedis 12 et 19 décembre & du lundi 21 au jeudi 24 décembre :

Des trams plus fréquents l'après midi avec une fréquence de 6 mn au lieu de 7 mn

Dimanches 13 et 20 décembre :

- **renfort des bus le matin :**
 - prolongement et renfort de la ligne 2 au centre commercial Trois-Fontaines avec une fréquence de 35 mn au lieu de 45 mn
 - La ligne 18 sera prolongée jusqu'au centre commercial Cap Saran au terminus Tuilerie avec un bus toutes les 45 mn au lieu de 60 mn
- **renfort des bus l'après-midi :**
 - prolongement et renfort de la ligne 2 au centre commercial Trois-Fontaines avec une fréquence de 35 mn au lieu de 45 mn
 - La **ligne 18** sera prolongée jusqu'au centre commercial Cap Saran au terminus Tuilerie avec un bus toutes les 25 mn au lieu de 60 mn
 - La **ligne 3** voit sa fréquence passer de 20 mn au lieu de 45 mn et la **ligne 4** à 25 mn au lieu de 35 mn
 - La **ligne 5** circule également avec davantage de fréquences soit un bus toutes les 30 mn au lieu de 45 mn
- **Ouverture exceptionnelle des Parcs Relais surveillés de 10h à 18h.**

Adoptez un mode doux : ayez le réflexe Vélo'+

Avec plus de 15 stations au pied des magasins et la possibilité de s'abonner à la journée, le service Vélo'+ permet à tous de faire ses courses en toute simplicité, en oubliant toutes les contraintes du stationnement. Vélo'+, c'est LA solution pour faire ses courses dans le cœur d'Orléans, en toute facilité.

Pour s'abonner : www.agglo-veloplus.fr



Le stationnement à Orléans

Le bilan concernant le stationnement sur Orléans se révèle très positif aujourd'hui. Les places de stationnement se décident en concertation avec les riverains, la Ville favorise les modes de déplacement doux, elle améliore la qualité de vie des résidents, elle intègre le développement durable dans sa politique de stationnement, elle favorise l'activité commerciale et Orléans est une des villes pratiquant des tarifs parmi les moins chers de France.

Les efforts engagés par la municipalité ont été importants dès 2001. Les résultats enregistrés sont plus qu'encourageants. Aujourd'hui l'effort doit se poursuivre avec le concours de tous les Orléanais.



Le stationnement en quelques chiffres

- **3 350 places** de stationnement gratuit sur voirie, dont **750** en centre ville.
- **1 700 places** de stationnement payant sur voirie.
- Près de **4 500 places** disponibles dans **11 parcs de stationnement** (Hôtel de Ville, Cathédrale, Charpenterie, Châtelet, Saint Paul, Chat Ferrés, Gambetta, Baron, Gare, Munster, La Source), qui fonctionnent à l'heure, en location périodique et à l'abonnement.
- La Carte Orléans Stationnement, en vente chez les buralistes, donne droit à **10 minutes de stationnement gratuit** par jour sur la voirie.
- **30 minutes de stationnement sont offertes** dans les parkings intra muros, conformément à la politique tarifaire parmi les plus basses de France.
- **1 guichet unique** permet aux Orléanais résidents de trouver en un seul lieu toutes les informations ainsi que les avantages qui leur sont réservés : abonnements, zones tarifaires, conseils... (Parking Châtelet, 1er étage, entrée Halles Châtelet, côté sud-est - 02 38 53 41 30 ou 02 38 56 97 20).
- **Plus d'1,4 million de visiteurs** annuels utilisent les parkings et **3 700 abonnés** y sont abrités chaque jour.
- **10 minutes** : c'est le temps de stationnement permis sur les « arrêts-minutes » créés en 2005 par la Ville, et qui permettent un court temps de stationnement.
- **77 places** réservées aux **personnes à mobilité réduite** dans les parkings.



Une politique tarifaire parmi les plus basses de France

- **1^{ère} demi-heure gratuite** dans tous les parkings sauf les parkings Münster et La Source.
- **Demi-tarif le samedi**, toute la journée, pour le stationnement horaire aux parkings Cathédrale et Hôtel de Ville.
- **Deux heures de stationnement gratuit au parking Gare/Centre Commercial Place d'Arc**, offert par les commerçants et Carrefour sur justificatif d'achat.
- **Spécial soirée : Cathédrale, Châtelet et Charpenterie**
 - forfait spécial nuit à 1 €, de 20h à 7h les vendredis soirs, samedis soirs et veilles de jours fériés.
- Les résidents en zone horodateurs peuvent bénéficier d'une carte de stationnement résidentiel.

Cette carte gratuite et valable 1 an est délivrée par Orléans Gestion au "guichet unique" du parking Châtelet (1er étage) sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile. Elle permet de bénéficier du tarif résidentiel : 2€ pour 8 h de stationnement. 12€ pour une semaine. 24€ pour deux semaines. Elle se recharge sur l'horodateur (30€ maximum, en monnaie).



Depuis le début de l'année 2009, les travaux à Orléans se sont multipliés. Entre travaux Tram et travaux voiries, il n'est pas rare de croiser un chantier lors de nos déplacements.

Les travaux voirie

La multiplication des chantiers s'inscrit dans un double objectif.

Celui d'une part, de mettre la proximité au cœur de l'action municipale par des opérations d'aménagement et d'embellissement des quartiers.

Celui d'autre part, d'illustrer la dynamique du plan de relance qui bat son plein par des opérations qui laissent une large place aux travaux de voirie, en réponse aux attentes exprimées par les Orléanais lors des Assemblées Générale des CCQ. Le quotidien des orléanais est donc l'inspiration principale de cette politique. Les services de la Ville ont recensé les besoins par quartiers et mis en place un calendrier de travaux de voirie à effectuer. Tout cela montre que la municipalité se veut à l'écoute et que les habitants sont entendus.

A Orléans, sur ces **trois dernières années, plus de 80 rues ont été refaites.**

Jamais autant n'a été fait en voirie. Il y a 10 ans, toutes les rues étaient extrêmement dégradées essentiellement en raison d'un manque de gros entretien. En 8 ans, la Ville a remis les travaux de voirie au centre de ses attentions : près de 77 M d'€ de dépenses y compris le programme 2009 (Budget prévisionnel 2009 de 8,5 M€, et un Plan de relance de 3,5 M€). A Orléans, le plan de relance a permis, d'une part, d'amplifier le programme 2009, et, d'autre part, d'avancer dans le temps des travaux qui auraient dû être programmés plus tardivement.



Accédez et circulez en centre ville d'Orléans
en toute sérénité

Orléans met en place le disque vert

Orléans est parmi les premières villes de France à adopter le **disque vert**.

Disque de stationnement permettant de contrôler la durée, il accorde aux véhicules propres une heure et demie de stationnement gratuit sur la voirie.

Le dispositif sera mis en place à partir de janvier 2010. Sont concernés : les véhicules GNV (gaz naturel pour véhicules), les véhicules électriques, les véhicules de moins de 3 mètres émettant moins de 120 grammes de CO₂ par kilomètre, les véhicules hybrides, les véhicules VCM (véhicules à carburant modulable) et les véhicules GPL (gaz de pétrole liquéfié).

La Ville d'Orléans va également mettre en place le « disque européen de stationnement ». Ce dernier comporte une seule fenêtre mentionnant l'heure d'arrivée, qui permet ainsi de réglementer les « arrêts minute ». A titre expérimental, 100 disques sont en cours de distribution pour réglementer le stationnement rue des Carmes.

Un réseau bus/tram adapté aux besoins réels des usagers

En tant qu'autorité organisatrice des transports urbains, l'AggLO met en œuvre une politique globale des déplacements visant prioritairement à adapter l'offre de transports aux besoins des usagers, développer l'intermodalité et promouvoir l'usage du vélo urbain. Cette politique menée depuis 2001 a permis de construire un réseau bus/tram performant avec une fréquentation en hausse de 38 % depuis 2002. CLEO, la seconde ligne de tram est-ouest, viendra compléter l'offre globale de transports de l'agglomération et s'inscrit dans un projet de requalification urbaine, pour des villes plus belles et plus accessibles.

En cohérence avec la mise en service de la 2nde ligne de tram en juin 2012 et dans le cadre du Projet d'AggLO, les élus de l'AggLO et son exploitant la SETAO ont décidé de doter les bus du réseau d'une nouvelle livrée et d'un nouveau nom, pour un réseau harmonisé et plus lisible pour les usagers.

L'AggLO développe également des services favorisant l'usage des modes doux (Vélo'+, parcs à vélos sécurisés, marquage des vélos contre le vol...). Le vélo urbain est aujourd'hui en progression de près de 25% sur Orléans.

Les chiffres clés du réseau de l'AggLO :

- Une **fréquentation des bus et des trams en hausse** de 38 % depuis 2002
- **26.2 millions de voyages en 2008** dont 11.9 millions sur le tram et près de 14.4 millions sur les bus
- 103 000 voyages par jour scolaire / 84 voyages par habitants et par an
- **Un parc de 220 bus** (dont 4 navettes et 6 lignes de transport à la demande) avec 32 lignes
- **1 ligne de tram** : 18 km, 24 stations, 22 rames, 6 parcs relais
- **6 Parcs Relais très fréquentés** : 750 voitures par jour en moyenne sur les 4 parcs relais surveillés en 2008
- **CLEO** : mise en service d'une 2nde ligne de tram est / ouest prévue en juin 2012 (11,4 km, 25 stations, 21 rames, 6 Parcs Relais)
- **330 km d'aménagements cyclables** sur l'agglomération orléanaise
- Plus de 1000 arceaux de stationnement
- 19 parcs à vélos sécurisés à proximité d'un arrêt de TC
- Plus de 2200 vélos marqués contre le vol depuis 2005

